

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

**4 avril 2025**

et qu'elle a été faite le

**4 avril 2025**

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

**Présents : 41**

**Absents supplés : 0**

**Absents excusés : 7**

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°**

**DCC2025\_04\_040**

**Objet :**

Validation et signature de l'avenant n°2 2025-2026 du CRTE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

**EXTRAIT**

*Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire*

**Séance du Jeudi 10 avril 2025**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

**Présents : Brans** : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET **Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey** : M. Gilbert TSCHAINED **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSETNET **Montmirey-la-Ville** : M. Eric PERTUS **Mutigny** : M. Eric DRUOT **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD **Ougney** : M. Cédric IVANES **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagney** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe PERRET **Ranchot** : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Rouffange** : Mme Marie-Hélène VACHET **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIONO **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT **Vitreux** : M. Alain GOMOT

**Supplés :**

**Absents excusés : Dampierre** : Mme Nathalie HONORIO, Mme Valérie BENDERITTER **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE **Orchamps** : Mme Lucette NAEGELLEN **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Hélène VACHET

**Procurations de vote :**

**Mandants :** Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS), M. Claude TERON (SERRE LES MOULIERES), M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

**Mandataires :** Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS), M. Gilbert LAVRY (SALIGNEY), M. Stéphane ECARNOT (THERVAY)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h13 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

## **VALIDATION ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 2025/2026 DU CRTE**

Le CRTE Jura Nord a été signé le 31 janvier 2022. Il constitue un document cadre, établi pour une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets.

Il s'appuie en grande partie sur le projet de territoire de l'intercommunalité, actualisé régulièrement depuis 2016. Il est complémentaire à diverses contractualisations ou documents cadres existants.

Le CRTE a fait l'objet d'un premier avenant signé en janvier 2024.

Le nouveau projet d'avenant n°2 2025/2026 du CRTE Jura Nord est une actualisation du CRTE qui intègre les projets structurants du territoire répondant principalement aux objectifs d'accueil et d'attractivité, de transition énergétique et écologique dans les domaines suivants :

- Attractivité et centralités : Création/rénovation de logements communaux ; Création et requalification d'équipements de services et d'aménagements publics structurants dans les domaines de l'enfance/jeunesse & scolaire, l'offre culturelle ainsi que d'autres services publics ou l'offre de loisirs et touristique, l'offre de commerces et services de proximité, l'offre de santé ; la valorisation des « cœurs de villages » ;
- Mobilités durables (« modes doux ») ;
- Biodiversité, qualité de l'eau et des milieux, adaptation au changement climatique : Assainissement & eau potable, GEMAPI, lutte contre les ruissellements ;
- Amélioration énergétique du bâti existant : rénovation thermique du bâti ancien, installation de chauffages à énergies renouvelables.

Un projet répondant aux critères thématiques suivants peut entrer dans un CRTE : eau/assainissement, ENR, mobilité, diversification touristique, biodiversité, patrimoine lorsque les projets intègrent l'accessibilité et un volet rénovation énergétique et patrimoine phare (un simple projet de rénovation d'une façade de l'Église ne serait ainsi pas structurant), équipements sportifs à vocation intercommunale (ce qui exclue de facto les city stade isolés). À l'inverse, la voirie, l'aménagement d'espaces publics, l'éclairage public et la vidéoprotection ne sont pas structurants. Les projets répondant à certains critères géographiques peuvent élargir en dehors des projets à rayonnement intercommunal, à l'image des projets labellisés action cœur de ville, petites villes de demain, quartier politique de la ville, villages d'avenir.

Le projet d'avenant soumis à l'avis du Conseil communautaire est complété par une maquette financière en annexe (article 4).

Des actions pourront être intégrées ultérieurement à la maquette financière en fonction de leur phasage ou prévoyant une réalisation à plus long terme, dont notamment les actions listées à l'article 3.

L'avenant n°2 est joint en annexe.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **Valide l'avenant n°2 2025/2026 du CRTE Jura Nord ainsi que l'annexe financière ;**
- **Accepte les termes dudit avenant ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer cet avenant et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **Autorise Monsieur le Président à engager toutes démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier et toutes dépenses relatives à ce dossier.**

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

ANNEXE



# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Du territoire Jura Nord

### Avenant n°2

**ENTRE**

**La Communauté de Communes Jura Nord**  
Représentée par Monsieur Jérôme FASSENET, Président, autorisé à l'effet des présentes  
suivant délibération en date du 10 avril 2025 ;

Ci-après désigné par « Jura Nord » ;

**ET**

**L'État,**  
Représenté par Monsieur ....., Préfet du Jura,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'une part,

D'autre part,

#### IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet de l'avenant n°2

Le CRTE Jura Nord a été signé le 31 janvier 2022 et a fait ensuite l'objet d'un avenant n°1 2023-2026, qui a été signé le 24 janvier 2024.

Le CRTE constitue un document cadre, établi pour une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets.

L'avenant n°2 est une actualisation des actions du CRTE de la CCJN, pour la période 2025/2026, qui s'appuie en grande partie sur le projet de territoire de l'intercommunalité, actualisé régulièrement depuis 2016, dont notamment sur le PADD du PLUi Jura Nord, document d'urbanisme approuvé le 28 novembre 2024.

Il est en outre complémentaire à diverses contractualisations ou documents cadres existants, et notamment :

- La convention territoriale globale (CTG) avec la CAF du Jura 2024-2026. Elle donne les orientations en matière de services à la population en général, et en direction de l'enfance en particulier.
- Le contrat Territorial Lecture (CTL) 2023-2025, signé avec la DRAC en 2023. Ce contrat participant au déploiement d'une offre culturelle de proximité du livre, qui participe à l'attractivité territoriale.
- Le contrat ZRR avec l'agence de l'eau RMC entre 2019 et 2026, qui a fixé les projets à financer en matière d'investissements dans les domaines de l'assainissement collectif.
- La convention pour la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) de 2023-2026, signée avec la plate-forme RH du Jura.

#### Article 2 – Actualisation des actions pour la période 2025-2026

Un recentrage des actions autour des projets structurants pour le territoire et répondant principalement aux objectifs d'accueil et d'attractivité, de transition énergétique et écologique a été mené pour faire ressortir notamment les opérations énoncées ci-après.

##### Attractivité et centralités :

- **Création/rénovation de logements communaux :** à MONTMIREY-LE-CHATEAU, MONTMIREY-LA-VILLE, PAGNEY, SERMANGE, THERVAY, rénovation du parc locatif à GENDREY, rénovation de la mairie/logements à DAMPIERRE, acquisition Maison POUX et création de 3 logements à ETREPIGNEY, création de logements communaux dans une ancienne grange à ROMAIN.
- **Création et requalification d'équipements de services et d'aménagements publics structurants :**
  - **Enfance & scolaire :** création d'un Pôle éducatif intercommunal de la vallée de l'ognon à VITREUX, restructuration du Pôle éducatif intercommunal à Fraisans, amélioration du confort d'été du Pôle enfance intercommunal à FRAISANS, aménagement d'un ALSH/restaurant scolaire intercommunal dans l'ancien hôtel restaurant "Le Galoubin" à RANCHOT, Rénovation du bâtiment communal de la mairie abritant une école à PAGNEY.
  - **Autres services publics :** création d'une Gendarmerie intercommunale, Aménagement des futurs locaux de la CCJN à ORCHAMPS, rénovation de la toiture de l'Eglise et de la cure (si projet enfance) à THERVAY., Rénovation extérieure thermique de la Maison commune à SERMANGE, Installation photovoltaïque sur la mairie avec isolation par l'extérieur du bâtiment à SERRE-LES-MOULIERES.
  - **Offre de loisirs :** aménagement d'un équipement multi-usages sur le site de loisirs de la Charme à MONTMIREY-LE-CHATEAU, requalification de la friche

- industrielle de centre-bourg "Racine" à RANS, création d'une halle destinée aux habitants et randonneurs à OFFLANGES.
- **Offre Touristique** : Aménagement du site archéologique mérovingien à EVANS, Aménagement d'une aire de pique-nique et de repos en entrée de forêt de Chaux à RANS,
  - **Offres de commerces et services de proximité**, requalification d'un restaurant à OUGNEY.
  - **Offre de santé** : création d'une maison de santé pluridisciplinaire à DAMPIERRE.

#### Mobilités durables :

- **Aménagements « modes doux »** : création d'une voie douce DAMPIERRE-ZAE des Perrières à DAMPIERRE.

#### Valorisation des « cœurs de villages » :

- Réfection d'un mur de soutènement route Rue du Château d'Eau à OFFLANGES (Programme national « Ponts et murs » du CEREMA).

#### Biodiversité, qualité de l'eau et des milieux, adaptation au changement climatique :

- **Assainissement collectif** : Réhabilitation des réseaux sur les 5 communes raccordées à la station d'épuration de RANCHOT, réhabilitation des réseaux d'assainissement à ORCHAMPS, réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à OUGNEY, , réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à PLUMONT, réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à TAXENNE, mise aux normes du système d'assainissement de DAMPIERRE – PETIT MERCEY (hameau Bois d'Hyombre et hameau Les Granges).
- **Assainissement non collectif** : création d'un assainissement non collectif des bâtiments communaux à LA BARRE, création d'un assainissement non collectif du bâtiment de la mairie à SALIGNEY.
- **Eau potable** : renouvellement de conduites d'eau potable du SIE de DAMPIERRE, travaux au réservoir de Cléry sur la commune de Champagny (SIE de MONTMIREY-LE-CHÂTEAU), renouvellement du réseau d'eau potable à THERVAY (SIE de MONTMIREY-LE-CHÂTEAU).
- **Travaux de lutte contre les ruissellements** à SERMANGE.
- **GEMAPI** : étude hydromorphologique (CAPVS/CAGD/CCJN) puis renaturation du cours d'eau de la Brizotte à MONTMIREY-LA-VILLE (EPTB Saône Doubs) ; renaturation de la Vèze d'OUGNEY, du Bief de Nilieu, du Gravelon, de la Vèze de BRANS (SMAMBVO/CCJN) ; restauration écologique du ruisseau d'EVANS dans la traversée du village, restauration du ruisseau des Doulonnes.



Augmenter la production d'énergies renouvelables & amélioration énergétique du bâti existant :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du Bermond à SALIGNEY.

Article 3 : Des actions pourront être intégrées ultérieurement à la maquette financière prévue à l'article 3 de la convention en fonction de leur phasage ou prévoyant une réalisation à plus long terme et notamment :

- **Rénovation énergétique du bâti ancien** : requalification énergétique mairie/logements du corps de bâtiments de la mairie à EVANS, rénovation de logements communaux à OUR, Aménagement de locaux vacants au-dessous de la mairie à THERVAY, rénovation thermique d'un bâtiment Place des Cygnes comportant deux logements & création d'un logement supplémentaire à THERVAY, rénovation d'un logement au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du service technique à THERVAY.
- **Offre culturelle** : restructuration/extension des équipements médiathèques Jura Nord.
- **Autres services publics** : rénovation énergétique de la mairie de OUR.
- **Commerce** : création d'une halle de marché à EVANS, création d'un point multiservices à THERVAY.
- **Valorisation des « cœurs de villages »** : Aménagement de la rue Franche (candidature « Villages d'Avenir ») à SERMANGE.
- **Mobilité** : création d'une voie douce structurante (vélo) DAMPIERRE-FRAISANS, création d'un cheminement doux de découverte du cours d'eau à EVANS, création d'un cheminement doux du pont du Doubs à SALANS.
- **Eau potable** : renouvellement de conduites d'eaux à OUGNEY, renouvellement de conduites d'eaux à MONTMIREY-LE-CHATEAU (SIE MONTMIREY-LE-CHATEAU), pose de Panneaux photovoltaïque (trackers) en autoconsommation sur le site de la station de pompage à THERVAY (SIE MONTMIREY-LE-CHATEAU).
- **GEMAPI** : restauration du ruisseau de la Lachère à GENDREY.
- **Production d'énergies renouvelables** : création d'une chaufferie biomasse pour logements place des Cygnes et la mairie à THERVAY.

Article 4 – Maquette financière des projets

La maquette financière actualisée des projets 2025-2026 est jointe en annexe.

Article 5 – Entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa signature.



Article 5 – Autres

Les autres articles et annexes du contrat initial restent inchangés.

Signé à Dampierre, le ..... 2025

Pour Jura Nord,

Pour l'État,

Le Président,  
Gérôme FASSET

Le Préfet du Jura,



Objectifs opérationnels	Intrus de l'action (au sein du contrat éventuel)	Porteur de l'action	Coût prévisionnel de l'action € HT	Aide sollicitée auprès de l'Etat	Aide sollicitée auprès des agences de l'Etat	Aide sollicitée auprès d'autres financeurs	Auto-financement	Date de commencement	Date d'achèvement	Commentaire
Produire une offre de logement locatif et différenciée	Acquisition Maison POUX et création de 3 logements	ETREPIGNEY	908 000,00	36 320,00	167 480,00		704 200,00	2022	2026	DETR/CD39 - phase études
	Rénovation de la mairie	DAMPIERRE	527 029,00	200 000,00	100 000,00		227 029,00	2025	2025	DETR/IV/CD39
	Rénovation du parc locatif communal	GENDREY	200 000,00					2026	2027	5 logements / co-financements à préciser
Renforcement de l'offre de logement locatif et différenciée	Réaménagement et rénovation énergétique de 2 logements – accès PMR	MONTMIREY-LE-CHATEAU	372 067,00	85 000,00	30 000,00		257 067,00	2022	2025	DETR/CD39
	Réhabilitation et accessibilité de la mairie avec création de logements locatifs	MONTMIREY-LA-VILLE	447 120,00					2023	2025	Phase études - co-financements à préciser
Renforcer et diversifier l'offre associative, culturelle, sportive et de loisirs	Rénovation thermique d'un logement communal et mise en accessibilité PMR	SERMANGE	65 000,00	19 500,00	13 000,00		32 500,00	2025	2026	DETR/CD39
	création de logements locatifs	ROMAIN	421 800,00					2025	2027	Phase études - co-financements à préciser
	Rénovation du bâtiment communal de la mairie abritant une école	Pagny	60 017,00	18 005,00	18 005,00		24 007,00	2024	2025	DETR/CD39
	Requalification du Galoubin en ACM/restauration scolaire à Ranchot	CCIN	700 000,00	210 000,00	280 000,00	0,00	210 000,00	2024	2027	Phase pré-études - co-financements à préciser
	Création d'un Pôle éducatif de la vallée de l'ognon à Vitreux	CCIN	5 691 500,00	1 707 450,00	864 000,00		3 120 050,00	2022	2027	Phase Pré-études - co-financements à préciser (DETR REGION BFC,CAF)
	Restructuration du Pôle éducatif à Fraisans	CCIN	4 324,00				4 324,00	2024	2028	Phase pré-études - estimatif à co-financements à préciser
	Amélioration du confort d'été du Pôle enfance intercommunal à Fraisans	CCIN	98 000,00	29 400,00			68 600,00	2023	2026	DETR-CAF(?)
	Aménagement d'un équipement multi-usages sur le site de loisirs de la Charme	MONTMIREY-LE-CHATEAU	275 000,00					2022	2026	Phase pré-études (PROG8) / co-financements à préciser
	Création d'une halle	OFFLANGES	118 660,00	35 598,00	35 598,00		47 464,00	2024	2025	Phase études de MOE - co-financements à préciser
	Requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine"	BAINS	1 300 088,00					2022	2027	Phase études de MOE - co-financements à préciser
Renforcer l'offre d'autres services publics et l'accès à la santé	Création d'une Gendarmerie	CCIN/ commune d'accueil / autre organisme de l'Habitat	3 719 102,00					2021	2027	Phase pré-études - localisation, portage et co-financements à définir
	Aménagement des locaux de la CCIN à Orchamps	CCIN	1 300 000,00	390 000,00			910 000,00	2024	2026	Phase pré-études
	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	DAMPIERRE	1 940 056,00					2024	2028	Phase études - co-financements à préciser
	Rénovation extérieure thermique de la Maison commune	SERMANGE	100 000,00	30 000,00	20 000,00		50 000,00	2025	2026	DETR/CD39
	Installation photovoltaïque sur la mairie avec isolation par l'extérieur du bâtiment	SERRE-LES-MOULIERES	235 000,00	70 500,00	70 500,00		94 000,00	2025	2027	Phase pré-études
	Rénovation toiture Eglise et cure	THERVAY	600 000,00	180 000,00	150 000,00		200 000,00	2021	2025	Phase études incluant la faisabilité de l'aménagement d'une micro-croûte/BAW (cure) - répartition co-financements à préciser
	Requalification d'un restaurant	OUGNEY	385 000,00					2023	2026	Phase pré-études - co-financements à préciser
	Création d'une Voie douce - tronçon Dampierre / ZAE des Perrières	CCIN	157 000,00	47 100,00			109 900,00	2024	2026	estimatif étude de programmation ANCT 2022 - Phases études - co-financements à préciser
	Réfection d'un mur de soutènement route Rue du Château d'Eau	OFFLANGES	450 000,00	90 000,00	225 000,00	45 000,00	90 000,00	2024	2025	Programme national d'actions « Ponts et Murs DETR-CEREMA-CD39
	Création d'un assainissement autonome des bâtiments communaux	LA BARRE	37 780,00	15 112,00	7 556,00		15 112,00	2023	2025	DETR/CD39
Création d'un assainissement autonome du bâtiment de la mairie	SALIGNY	27 269,00		7 029,00		20 240,00	2023	2025	CD39	
Elaborer une stratégie de mobilité	Réhabilitation des réseaux sur les 5 communes raccordées à la station de RANCHOT	CCIN	1 888 905,00	944 452,50	944 452,50		944 452,50	2025	2028	co-financements à préciser
	Rehabilitation des réseaux d'assainissement à ORCHAMPS	CCIN	947 958,00	473 979,00	473 979,00		473 979,00	2026	2029	co-financements à préciser
	Rehabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à OUGNEY	CCIN	1 875 232,00	937 616,00	937 616,00		937 616,00	2025	2029	co-financements à préciser

Renforcer le rôle des commerces de proximité dans la vie quotidienne des habitants ou mettre en place des solutions de substitutions (marchés ponctuels, de producteurs, commerces ambulants,...)

Elaborer une stratégie de mobilité  
Valoriser les "Cœurs de villages"

Préserver et valoriser les ressources



naturelles et les riches paysages et patrimoniales	Rehabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à PLUMONT	CCIN	407 000,00	203 500,00	203 500,00	2027	co-financements à préciser
	Rehabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à TAXENNE	CCIN	1 076 000,00	538 000,00	538 000,00	2030	co-financements à préciser
Prendre en compte les risques dans les projets d'urbanisation & réduire la vulnérabilité du territoire	Mise aux normes du système d'assainissement de DAMPIERRE – PETIT MERCEY (hameau Bois d'Hyombré)	CCIN	297 100,00	148 550,00	148 550,00	2032	co-financements à préciser
	Mise aux normes du système d'assainissement de DAMPIERRE – PETIT MERCEY (hameau Les Granges)	CCIN	297 100,00	148 550,00	148 550,00	2027	co-financements à préciser
Anticiper une potentielle intensification des risques liés aux effets du changement climatique	Travaux de lutte contre les ruissellements	SERMANGE	246 631,00	92 860,00	73 989,00	2024	DETR(CD)9 - travaux en cours
	Renaturation du cours d'eau « orphelin » de la Brizotte : Etude hydromorphologique	CAPYS/CAGD/CCIN	60 000,00	30 000,00	24 084,00	2025	
	Renaturation du cours d'eau « orphelin » de la Brizotte	EPTB SD / CCIN	55 604,00			2025	co-financements à préciser
	Renaturation de la Vèze d'Ougney	SMAMBVO/CCIN	1 716 000,00			2029	co-financements à préciser - (aides réalisation tronçon aval Taxisme en cours 80%/MT)
	Bief de Nilieu	SMAMBVO/CCIN	250 000,00			2028	co-financements à préciser
	Gravelon	SMAMBVO/CCIN	65 000,00			2024	co-financements à préciser
	Vèze de Brans	SMAMBVO/CCIN	143 500,00			2023	co-financements à préciser
	Restauration écologique du ruisseau d'Evans dans la traversée du village	SMDL/CCIN	220 000,00			2026	co-financements à préciser
	Restauration du ruisseau des Doulonnes	SMDL/CCIN	1 800 000,00	1 260 000,00	540 000,00	2029	co-financements à préciser
	Mettre en place une stratégie globale en lien avec les territoires voisins en s'appuyant sur le tourisme de pleine nature et le tourisme de loisirs et de découverte	Aménagement d'une aire de pique-nique et de repos en entrée de forêt de Chaux	RANS	50 000,00			2025
Augmenter la production d'énergies renouvelables	Aménagement du site archéologique mérovingien d'Evans	CCIN	3 000,00		3 000,00	2023	études / estimatif et co-financements à préciser
	Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du Bermond	SALIGNEY	20 000,00	6 000,00	8 000,00	2027	DETR(CD)9